

Affaire n°2020-035

PATRIMOINE COMMUNAL – SORTIE BIENS MOBILIERS DE L'INVENTAIRE

Le Conseil Municipal expose que compte tenu de l'état de dégradation de certains biens mobiliers faisant parti du mobilier communal, il conviendrait de les retirer de l'inventaire du patrimoine communal :

- 31 tables octogonales de taille T4 avec plateau aggloméré en mélamine de couleur verte et piètement métallique de couleur bleue.
- 248 chaises de taille T4 avec assise et dossier en matière bois et piètement métallique de couleur bleue.
- TOYOTA PRIUS HYBRIDE, immatriculée AC 573 EV et mise en circulation le 30/07/2009
- TOYOTA PRIUS HYBRIDE, immatriculée AC 608 EV et mise en circulation le 30/07/2009

Les matériels feront l'objet d'une adjudication avec cession aux plus offrants. Le cas échéant, les meubles des restaurants scolaires pourraient faire l'objet de don aux associations de Bras-Panon.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- **SE PRONONCE sur la sortie des biens du patrimoine communal ci-dessous ;**
- **AUTORISE le Maire à lancer une adjudication pour la vente de ces matériels ;**
- **AUTORISE le Maire à faire des dons de mobiliers des restaurants scolaires aux associations domiciliées à Bras-Panon**

Le Maire



Jeannick ATCHAPA